

École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille

CANDIDATER À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE

2020 -2021

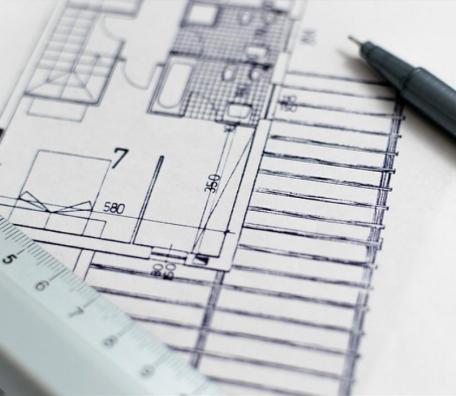


Erasmus+

2 Rue Verte, 59650 Villeneuve-d'Ascq

WWW.LILLE.ARCHI.FR

@ensaplille



MOBILITÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDE

Qu'est ce qu'une mobilité internationale d'étude ?

Partir en mobilité d'étude c'est être inscrit à L'ENSAP de Lille et passer une année universitaire dans une école partenaire.

Partir en Europe avec le programme Erasmus +

Dans les pays de l'union européenne, de l'Espace économique européen, et en Turquie, les échanges se font dans le cadre du programme européen Erasmus+, géré par l'Agence Erasmus France Education et Formation.

L'ENSAPL est bénéficiaire d'une charte européenne Erasmus accordée par la Commission Européenne. Ce document est complété par des accords que l'école a conclus avec des universités partenaires du programme. Cette charte qui engage l'école dans une démarche de qualité permet l'obtention des aides financières à la mobilité étudiante dans les pays concernés (bourses Erasmus). Elle vous permet également d'être exempté des frais de scolarité dans les écoles partenaires et vous assure la pleine reconnaissance des crédits que vous aurez acquis dans l'école d'accueil.

Partir hors Europe

Pour les pays hors union européenne les échanges se font dans le cadre de conventions entre établissements d'enseignement supérieur.

Ces conventions vous permettent d'être exemptés des frais de scolarité dans les écoles partenaires et vous assurent la pleine reconnaissance des crédits que vous aurez acquis dans celle-ci.

Pour les universités n'ayant pas prévu d'équivalence avec le système ECTS nous nous référerons au nombre d'heures de cours encadrés, suivis et validés par l'université partenaire.



CANDIDATER À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Qui peut candidater à une mobilité?

Les étudiants de Licence 2, Licence 3, de Master, de DEP 1 et de DEP 2 inscrits à l'ENSAPL.

Pour combien de temps?

De 6 à 12 mois selon les accords.

- Départ au premier semestre uniquement pour les étudiants en 5^{ème} année (année diplômante).
- Possibilité de partir un ou deux semestres pour les étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année. La priorité sera donnée aux étudiants partant pour une année.

Les conditions ?

Je suis en Licence 2	Je peux candidater si j'ai validé mon S3	Je pourrai partir si je valide mon S4
Je suis en Licence 3 ou DEP1	Je peux candidater si j'ai validé mon S5	Je pourrai partir si je valide mon S6 <small>stage de licence inclus</small>

Le candidat doit veiller à avoir le niveau de langue requis par l'établissement d'accueil visé.

Une candidature à la mobilité internationale n'est pas compatible avec une demande de transfert d'établissement.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier complet est constitué :

- d'une lettre de motivation,
- du formulaire de candidature,
- d'un contrat d'étude.

La lettre :

La lettre de motivation doit être développée, pour le premier choix de destination. Le texte doit être illustré de 2 photographies ou dessins personnels, résumant ce qui, dans le parcours personnel et universitaire de l'étudiant, fait sens par rapport à la destination envisagée. L'étudiant doit développer en une page un choix vers une seconde destination correspondant à ses objectifs.

Le jury appréciera le caractère personnel de la candidature et la manière dont le candidat sait se positionner en tant qu'individu par rapport à ses choix et ses envies. Le choix de la destination et de l'université doit être justifié et expliqué

L'étudiant doit se prononcer sur l'architecture, le paysage urbain de la destination envisagée : cela signifie qu'il doit présenter sa propre analyse au regard des connaissances qu'il en a ou qu'il souhaite approfondir. Les dossiers qui reprendraient textuellement des descriptions encyclopédiques des villes seront déclassés.

L'étudiant doit faire apparaître ses compétences interculturelles : par compétence interculturelle on entend les stratégies mises en œuvre pour échanger et partager un moment de vie ou un projet avec des individus ayant une autre culture et un autre système de pensée, en France ou à l'étranger. Les simples visites touristiques de pays divers n'en font pas partie.

L'ensemble ne devra pas dépasser 4 pages (3 pages pour le premier choix, 1 page pour le second).

Le formulaire :

Remplir le formulaire de candidature en cliquant sur le lien suivant : **Formulaire de candidature pour les étudiants partants en 2020-2021**. Vous devez pour se faire, créer un compte et entrer un identifiant qui vous est propre. Le lien se trouve sur le site de l'école : International\Partir à l'étranger\Les modalités\Formulaire de candidature 2020-2021

Le contrat d'étude :

Compléter un contrat d'étude comportant au moins 30 ECTS. Il se trouve sur le site de l'école en dessous du formulaire. Ce contrat n'est pas définitif, il donne juste à voir vos intentions.

NB : Ne pas remplir le tableau B de la page 2.

Deux dossiers complets doivent être déposés au bureau des Relations Internationales (2 versions papier non reliées) Les formulaires doivent être signés et accompagnés d'une photographie à coller sur la page de garde en haut à droite.

La date limite de dépôt des dossiers pour les mobilités 2020-2021 est fixée au lundi 10 février 2020 à 16h00.

Le jury

Chaque dossier sera lu par **plusieurs enseignants**.

Une fois les premiers choix attribués, les étudiants n'ayant pas bénéficiés de destinations participeront à une deuxième sélection. Pour les candidats non satisfaits, une commission restreinte se réunira pour proposer des orientations en fonctions des places disponibles.

Il est important de formuler un second choix afin que le jury puisse vous orienter dès le premier tour, si cela est possible.

Pour les destinations où les candidatures sont nombreuses le jury pourra décider d'auditionner les candidats.

Le jury est en priorité sensible à la qualité du contenu des lettres de candidature et aux respects des règles ci-dessus énoncées. L'étudiant doit être rigoureux quant à sa rédaction, il doit veiller au respect des règles d'orthographe, de conjugaisons et de grammaires sous peine de voir son dossier déclassé.

L'étudiant n'a pas à fournir ses relevés de note, l'administration les fournira si nécessaire pour départager des candidats.

Vous pouvez consulter la grille d'évaluation à l'adresse suivante :

http://www.lille.archi.fr/ressources/20662/45/dossiers_de_mobilite_grille_evaluation.pdf

Les résultats seront diffusés mi mars 2020 par mail.

Comment valider son année ?

L'année de mobilité est validée par l'ENSAPL à votre retour sur la base d'un contrat d'étude (liste des cours choisis dans l'école de mobilité). Le choix des cours peut se faire sur différentes années de différents cycles.

- Pour valider une année il faut choisir des cours à hauteur de 60 ECTS pour une année (ou 30 ECTS pour un semestre)
- Le choix d'un atelier par semestre est obligatoire dans votre cycle d'étude.
- Les ECTS concernant les cours de langue ne peuvent être pris en compte.

Spécificités pour les départs en Licence 3 :

Pour les départs en Licence 3, le contrat d'étude est établi sur la base de 54 crédits pour une année. Les 6 crédits restants sont dédiés au rapport de cycle de fin de licence. Cet exercice est obligatoire et évalué par l'ENSAP de Lille. Les étudiants qui partent en licence 3 s'engagent donc à effectuer ce rapport avec un suivi à distance pendant leur année de mobilité et à être présents lors de la soutenance devant les enseignants fin juin. Aucune dérogation ne sera accordée.

Lors d'un départ en L3 le choix d'un projet urbain et d'un projet complexe est obligatoire pendant l'année de mobilité.

Quelles bourses ?

Il est important de bien considérer le facteur économique dans les choix de destinations. Certains pays ont un pouvoir d'achat beaucoup plus élevé que d'autres et cela peut influencer sur votre projet de mobilité.

Les bourses Ministère de la Culture

La Direction de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture, dont l'ENSAP de Lille dépend, propose une aide à la mobilité destinée en priorité aux étudiants boursiers sur critères sociaux (uniquement dans le cadre d'un échange partenarial).

Cette aide est de 400 euros par mois pour les étudiants boursiers.

Les étudiants non boursiers pourront bénéficier d'une aide de 130 euros par mois dans la limite des crédits disponibles.

La bourse « culture » est attribuée pour 6 mois maximum pour une mobilité d'un an et pour 4 mois maximum pour une mobilité d'un semestre.

Hors Europe : les Bourses Mermoz du Conseil Régional Haut de France

Le Conseil régional des Hauts de France attribue chaque année à l'ENSAP Lille un certain nombre de semaines de bourses.

Ce nombre étant limité, l'ENSAPL les attribue en priorité aux étudiants effectuant une mobilité hors Europe et ne pouvant bénéficier des aides Erasmus.

En Europe : les bourses Erasmus

Ces bourses sont attribuées aux mobilités s'effectuant dans un pays de l'Union européenne, dans une école partenaire.

Les bourses Erasmus sont financées par l'Agence Europe Education Formation France (A2E2F). L'A2E2F nous attribue chaque année un certain nombre de mois de bourses qu'il nous appartient de répartir entre les étudiants.

Chaque étudiants peut prétendre à 12 mois de bourse Erasmus par cycle d'étude pour une mobilité d'études et de stage.

Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	360 euros mensuel
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	300 euros mensuel
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie	240 euros mensuel

NB : les étudiants en mobilité peuvent cumuler la bourse CROUS sur critères sociaux s'ils en bénéficient

Destinations possibles pour les étudiants en architecture

2020-2021

UNION EUROPÉENNE

Nombres de places Nombre de mois Niveau de langue requis

Allemagne				
Cologne	Facultät für Architektur/ TH Köln	2	10	Allemand B1
Cottbus	Brandenburg University of Technology Cottbus-Senftenberg	1	10	Anglais / Allemand B1
Mainz	FH Mainz-University of Applied Sciences	1	9	Anglais ou Allemand B1
Weimar	Bauhaus Universität Weimar	2	10	Allemand B1 / Anglais B2
Autriche				
Gratz	Graz university of technology	1	10	Allemand / Anglais B2
Belgique				
Bruxelles	Université libre de Bruxelles	2	10	Français B2
Gent St Lukas	KU Leuven Faculty of Architecture	2	10	Anglais B1
Gent Univ	Universiteit Gent	3	9	Néerlandais B1 / Anglais B2
Hasselt	Hasselt University	1	10	Néerlandais B1 / Anglais B2
Liège	Université de Liège	1	10	Anglais B1
Bulgarie				
Sofia	University for Architecture, Civil Engineering and Geodesy	1	12	Anglais B2
Espagne				
Barcelone	Universita Politecnica de Catalunya (ETSAB)	1	10	Espagnol B1
La Coruna	Universidade da Coruna	2	10	Espagnol B1
Valladolid	Univaersidad de Valladolid	2	9	Espagnol B1
Valence	Universidad Politecnica	1	10	Espagnol B2
Hongrie				
Budapest	University of Technology and Economics	2	10	Anglais B2
Italie				
Bologne	Alma Mater Studiorum Universita di Bologna	2	10	Italien A2 / Anglais B1
Florence	Universita Degli studi di Firenze	2	10	Italien B1
Milan	Politecnico di Milano	2	10	Italien B1 / B2
Rome degli studi roma tre	Universita Degli studi Roma Tre	1	9	Italien B1
Rome Sapienza	Sapienza universita di Roma	2	12	Italien B1
Naples	universita Degli Studi di Napoli Federico II	2	9	Italien B1
Venise	Universita IUAV di Venizia	2	10	Italien B2
Irlande				
Dublin DIT	Dublin Institute of technology	1	8	Anglais B1
Dublin UCD	University College Dublin	1	8	Anglais B1
Pologne				
Lodz	Lodz university of technology	2	10	Anglais B2 / Polonais B1
Wroclaw	Politechnica Wroclawska	2	10	Anglais B1
Portugal				
Guimaraes	Universidade do Minho	2	10	Anglais B2 / Portugais B1
Lisbonne	Técnic Lisboa	2	10	Anglais B2 (certificat requis) Portugais B2
Roumanie				
Iasi	Gheorgue Asachi Technical University of Iasi	2	10	Roumain B1 / Anglais B1
Royaume Uni				
Glasgow	University of Strathclyde	1	10	Anglais B2
Aberdeen	Robert Gordon University	1	8	Anglais B2
Kent	University of Kent	1	10	Anglais B1
République tchèque				
Liberec	Technical University of Liberec	2	10	Tchèque / Anglais B1
Pragues	Faculty of civil Engineering	2	12	Anglais B2
Slovaquie				
Bratislava	Slovak Univeristu of Technology STUBA	2	10	Tchèque / Anglais B1
HORS UNION EUROPÉENNE				
Argentine				
Buenos Aires (de février 2021 à janvier 2022) départ en master	UBA/ Facultad de Architettura Diseno y Urbanismo	3	10	Espagnol B1
Bésil				
Belo Horizonte	Universidade federal do Minas Gerais	3	10	Portugais B1
Uberlandia	Universidade federal d'Uberlandia	3	10	Portugais B1
Canada				
Laval	Université de Laval	3	9	Français B2
Chine				
Tongji	Tongji University	1	10	Anglais B2 + (exigé)
Japon				
Tokyo (de mars 2021 à décembre 2021) départ en master	Tokyo University of Science	2	8	Anglais B2 + (exigé)

Soit 74 places en mobilité architecture

Destinations possibles pour les étudiants en paysage

2020-2021

UNION EUROPEENNE

		Nombres de places	Nombre de mois	Niveau de langue requis
Belgique				
Liège	Université de Liège	1	10	Anglais B1
Gent St Lukas	KU Leuven Faculty of Architecture	2	10	Anglais B1
Espagne				
Barcelone	Universita Politcnica de Catalunya (ETSAB)	1	10	Espagnol B1
Valence	Universidad Politécnica	1	10	Espagnol B2
Estonie				
Tartu	Eesti Maaulikool, Estonian University of Life Sciences	2	10	Anglais B1
Italie				
Milan	Politecnico di Milano	1	10	Italien B1 / B2
Slovaquie				
Bratislava	Slovak Univesitu of Technology STUBA	1	10	Tchèque / Anglais B1
HORS UNION EUROPEENNE				
Argentine				
Buenos Aires (de février 2019 à janvier 2020/ départ en master	UBA/ Facultad de Arhitectura Diseno y Urbanismo	1	10	Espagnol B1
Canada				
Montréal	Université de Montréal	2	10	Français C1
Chine				
Huazhong	Huazhong Agricultural University	2	10	Anglais B2

Soit 14 places pour les mobilités en paysage



Calendrier

- Lundi 25 novembre 2019: début de l'expo mobilité.
- Jeudi 5 décembre 2019 : forum mobilité.
- Mardi 13 janvier 2020: ouverture du formulaire de candidature en ligne.
- Lundi 10 février 2020: date limite de dépôt des dossiers.
- Mi mars 2020 : Résultats du premier tour (résultats annoncé par mail)
- Fin mars 2020 : Résultats du second tour.
- D'avril à mai 2020: inscription administrative dans les établissements d'accueil.

**Retrouvez toutes les informations sur le site de
l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de
Lille, rubrique International :**

www.lille.archi.fr

Contact Relations Internationales : o-debuissy@lille.archi.fr



